

prononce contre un coupable. Ainsi, lorsqu'à la nuit tombante, la chiourme rentrait tristement dans ses quartiers, ce forçat joyeux montait l'escalier qui conduit au bureau du commissaire, et là ce voleur émérite venait naïvement accuser les gains de la journée. M. Reynaud prononçait la peine encourue par l'appréciation de l'objet volé, et il remettait au garde le taux des coups de bâton qu'il fallait délivrer sur l'heure. Si le nombre de ceux-ci était par trop minime, alors Deham priait son commissaire de porter cette fraction au dividende prochain.

Il y a quelques forçats de la trémie de Deham, mais il n'en est point de plus adroit ni de plus ingénieux. Il est le grand conseiller de la chambre des voleurs, et c'est à ses lumières que viennent se pourvoir les moyennes capacités du lieu.

Le docteur LAUVERGNE,  
Médecin en chef du bague de Toulon.

## REVUE DES DERNIÈRES MODES DE PARIS.

Le règne de l'écharpe est établi, la chevalerie n'en faisait pas porter davantage sur les armures et les cottes de maille d'autrefois, que la mode n'en jette aujourd'hui sur les épaules des femmes élégantes.

Etes-vous habillée pour une grande soirée ? Avez-vous le cou et les épaules nues ? vous ne pouvez vous dispenser d'une écharpe d'Angleterre ou de blonde, ou de tulle illusion ? L'écharpe embellit tout.

Le matin, changeant d'étoffe, devenant velours, poul de soie ou popeline, elle fait encore à merveille, et vous ne pouvez vous en passer. Le dessous est rarement de la même couleur que ce qui se montre en dehors. Le noir a souvent, à son envers, du lilas, du rose ou du cerise.

Il y a une grande unité, une grande harmonie en ce moment dans la mise d'une femme qui sait s'habiller : chapeau de velours, robe de velours, écharpe de velours ; la plupart du temps la même couleur, la même nuance règnent partout.

Comme nous le voyons il y a peu de temps ; alors même que la mode se prononce d'une manière tranchée pour un objet de toilette, elle n'est pas exclusive, les temps lui ont appris la tolérance ; ainsi, pendant que les écharpes ont une vogue si prononcée, les châles de Thiébaud et Guichard sont encore portés avec distinction. Il est vrai que ces châles sont bien jolis et leurs dessins bien coquets et bien variés !

sur leurs fonds vert, noir, blanc et bleu mademoiselle.

La passementerie a fait alliance avec les robes du matin. On la retrouve sur les devants des redingotes, leurs corsages et leurs manches.

Beaucoup de ces robes montantes ont des brandebourgs, allant d'un rang de boutons à l'autre et formant échelle sur la poitrine. Quelquefois cette échelle descend jusqu'au bas de la jupe.

Les boutons se fondent en olives.

Les corsages demeurent plats, à pointes arrondies, les manches ne veulent plus être larges, et n'osent se faire tout à fait justes ; quand elles le sont, elles dissimulent ce qu'elles ont d'étriqué sous des *jackets* plats et en biais.

Pour les robes du soir, les corsages sont à pointes très-longues et très-busquées. Des draperies à plis fixes ornent leur partie supérieure, les manches, très-courtes, ont des engageantes qui tombent jusqu'à l'avant-bras.

Le toulard n'est jamais si apprécié que lorsque la saison des déplacements et des voyages approche ; alors son mérite d'*in chiffonnabilité* est sentie par tout le monde et saute à tous les yeux. Aussi voyez-le employé pour les robes de chambre, fond grave enjolivé de ramages, et pour diners, fond clair, avec bouquets et guirlandes de fleurs.

Pour visites, on porte beaucoup de levantine grise, glacée et rose ; trois plis à la jupe, avec petite frange à chaque pli, écharpe pareille aussi garnie de franges.

Le velours épinglé rose est joli et bien porté le soir.

Pour les robes très-habillées, on a quelquefois trois jupes en tulle illusion, garnie chacune d'une guirlande brodée en chenille de couleur. La même broderie est reproduite au corsage et aux manches. (La Mode.)

## AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadien*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.